Signalement poux

publié le 30/01/2018

Il nous a été signalé la présence de poux au sein de l'établissement. Nous vous demandons de vérifier la chevelure de vos enfants.
Seul un traitement adéquat peut éradiquer le parasite. Pour plus de renseignements, votre pharmacien pourra vous orienter sur le produit à utiliser.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.